

PROCES-VERBAL N° 1/2001-2002
PREMIERE SEANCE POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2001-2002
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ETUDIANTS
Jeudi 13 décembre 2001 de 12h.15 à 14h.00
Salle de conférence du Décanat – Le Champ de l'Aire

Président	:	- M. Gilles Allenbach
Présents	:	- M. Nader Haftgoli, suppléant du Président
		- M. le Prof. Fredrik Bosman, Vice-Doyen responsable de l'enseignement prégradué
		- Mme Ségolène Cuénot, Assistante de l'Unité pédagogique
		- M. Jean-Philippe Zuercher, délégué deuxième année
		- Mme Claire Burdet, déléguée troisième année *
		- M. Cédric Laloi, délégué troisième année
		- Mme Manuela Decarli, déléguée quatrième année *
		- Mme Julie Lorenz, déléguée quatrième année
		- Mme Mariangela Gagliano, déléguée quatrième année
		- M. Niels Gobin, délégué cinquième année
		- Mme Niina Kleiber, déléguée sixième année
		- M. Laurent Michaud, délégué de sixième année
		- M. Reto Baertschiger, délégué finaliste *
Absents	:	- M. Jean Yannis Perentes, délégué cinquième année
Excusés	:	- M. le Prof. Bernard Waeber, Responsable de l'Unité pédagogique
		- Mme Natacha Senerchia, déléguée première année
		- M. Gilles Duvoisin, délégué troisième année
		- M. Vincent Ganière, délégué cinquième année *
Procès-verbal	:	- Mme Roxane Horisberger
Distribution	:	- Aux membres de la CCE, à M. Aurélio Mastropaolo
Reçu en séance	:	- Procès-verbal de la séance du 3 mai 2001

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Introduction sur le fonctionnement de la CCE par le président
3. Informations aux volées concernant la CCE
4. Distribution des photocopies (3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème})
5. ELM de 4^{ème}, pourquoi le changement du nombre d'heures
6. UC et "debriefing" des cours
7. Clarification de "l'examen formatif" et des objectifs d'apprentissage du fin de 4^{ème} (notamment pour les étudiants partis en erasmus)
8. Divers

Prochaine séance : Jeudi 31 janvier 2002 de 12h15 à 14h00
Salle de conférence du Décanat - Rue du Bugnon 21 - Le Champ de l'Air

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Introduction sur le fonctionnement de la CCE par le président

Le but est d'arriver à réunir, au sein de chaque volée, les problèmes qui se posent pour en discuter à la CCE et y apporter ensuite des solutions.

Actuellement, le curriculum de médecine est en pleine discussion afin de le réformer et surtout de l'améliorer. La CCE est ainsi l'endroit où ces projets seront connus des étudiants.

3. Informations aux volées concernant la CCE

Selon l'expérience de R. Baertschiger, les dires de la CCE sont les dires de la CEP qui est un organe consultatif et une sous-commission de la CEP. Le Prof. Bosman ajoute qu'afin de pouvoir anticiper le futur curriculum, il est important d'avoir un feed-back direct de la part de tous les étudiants, donc des délégués de la CCE. Cette commission a, rappelle-t-il, un pouvoir non-décisionnel.

Pour que tous les étudiants en médecine soient au courant de l'existence de la CCE et de ce qui s'y dit, G. Allenbach propose de continuer comme de coutume, c'est-à-dire de placer un transparent au rétroprojecteur dans chaque volée lors des pauses et que les délégués se présentent clairement à l'ensemble de leur volée. La question de faire une publicité est évoquée mais n'obtient pas de réponse. N. Kleiber insiste sur le fait qu'il est difficile de se faire vraiment connaître de toute une volée et que les étudiants semblent peu réceptifs à cette façon de faire. S'ensuit une discussion qui aborde le point n° 6 de l'ordre du jour.

6. UC et "debriefing" des cours

Lorsque l'évaluation des cours donnés est faite de manière officielle par la Faculté, il est arrivé au Prof. Bosman par exemple, de donner 25 heures de cours et d'obtenir seulement 3 semaines plus tard le résultat de l'évaluation de ses cours. Il insiste sur le fait que feed-back direct des étudiants après les cours est extrêmement important et que qu'il faut OSER dire aux professeurs ce qui ne convient pas !

G. Allenbach demande à savoir ce que sont exactement les UC. En fait, ces unités de coordinations vont être créées dans le but d'organiser l'enseignement prégradué. Les 3 UC prévues représenteront :

I. 1^{ère} année

II. 2^{ème}, 3^{ème} et 1^{er} semestre de 4^{ème} années (phase préclinique)

III. 2^{ème} semestre de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années (phase clinique)

Les présidents des UC feront d'office partie de la CEP mais ces UC ne seront effectivement constituées que pour la rentrée 2002 (pour la réforme des études).

Il faut toutefois trouver une solution rapidement afin de pouvoir répondre aux problèmes rencontrés actuellement dans certains cours. La question primordiale est de savoir comment faire pour avoir une influence envers les professeurs. Le Prof. Bosman suggère que l'Unité pédagogique écrive un mot aux professeurs responsables des cours intégrés en leur proposant de faire un debriefing avec un groupe de représentants des étudiants qui ont suivi le cours. L. Michaud relève que le systématisme, surtout en 6^{ème}, ne sera pas possible. Il propose pour la 6^{ème} en tous cas, de réagir lorsque qu'il y a un problème uniquement. R. Baertschiger pense que cette façon systématique obligerait les gens à réfléchir et qu'en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} cela vaut certainement la peine d'être établi.

Le Prof. Bosman est d'accord qu'en 6^{ème} il est plus difficile d'organiser de tels debriefing et ajoute qu'il existe une évaluation ciblée de certains cours prise en charge par Mme S. Cuénot de l'Unité pédagogique et pilotée par l'expérience des professeurs. A nouveau le feed-back des étudiants est important pour savoir quoi évaluer. De plus, la majorité des professeurs est sensible à ces évaluations.

La plupart des membres présents sont d'accord sur le fait que très peu d'étudiants osent s'adresser au professeur devant un auditoire plein et encore moins pour le critiquer ! Cela manque d'interactivité.

R. Baertschiger pense qu'il faudrait trouver dans chaque volée 2 ou 3 personnes d'accord de discuter avec le professeur et qu'il ne faut pas se cacher derrière une fausse timidité; reproche que le Prof. Bosman fait d'ailleurs aux étudiants en médecine de Lausanne en général.

G. Allenbach propose donc ce genre de discussion après chaque bloc de cours, ce qui avait été déjà fait en 3^{ème} selon N. Gobin. Une discussion suit concernant les divers professeurs qui ne sont pas tous accessibles aux critiques mais qu'avec un peu de diplomatie on peut quand même communiquer!

Le Prof. Bosman trouve en effet qu'actuellement le curriculum permet difficilement une telle organisation. L'Unité pédagogique a été créée dans le but d'obtenir une structure qui permette d'améliorer les études, ce dont elle a la responsabilité, et qu'elle va prendre en charge en partie grâce aux résultats des évaluations. Ces évaluations ont deux buts principaux : l'évaluation de l'enseignement et des enseignants.

Afin qu'une évaluation moins formelle puisse se faire G. Allenbach propose que les délégués actuels de la CCE avec le délégué de la volée suivante s'entourent de volontaires et fassent parvenir un e-mail au professeur responsable. Cela revient à dire que les groupes "debriefing" seraient à créer entre les étudiants eux-mêmes. Le Prof. Bosman pense que l'Unité pédagogique pourrait écrire un courrier aux responsables des cours afin de les avertir.

G. Allenbach estime qu'en 2^{ème} ces debriefings seraient très utiles alors que L. Michaud ne partage pas son avis au niveau de la 6^{ème}. Selon N. Gobin, une telle organisation pour la 4^{ème} semble difficile également. Il en résulte donc qu'en 2^{ème} et 3^{ème} une organisation systématique serait possible alors qu'en 4^{ème} et 6^{ème} il faut prévoir une organisation beaucoup plus libre qui permette de laisser le choix des cours à évaluer.

N. Kleiber ouvre une parenthèse en demandant pourquoi est-ce toujours le "Professeur" qui donne le cours. Le Prof. Bosman est totalement d'accord et estime aussi qu'il faut laisser l'enseignement à ceux qui aiment enseigner. Ce point (qui va demander un certain temps pour son élaboration) figure parmi les changements à opérer lors du nouveau curriculum; il existe par ailleurs déjà dans d'autres facultés.

4. Distribution des photocopies (3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème})

G. Allenbach, suite à la demande d'un grand nombre d'étudiants, se demande comment mettre en place un système afin qu'il y ait un délégué responsable de faire les copies des différents photocopiés pour chaque volée. De plus, les étudiants souhaiteraient aussi obtenir sur papier tous les supports de cours (diapositives, transparents, etc.).

Premièrement, R. Baertschiger pense qu'il faudrait d'abord demander l'accord de la reprographie pour une telle organisation et deuxièmement demander à la CEP si l'obtention d'un budget dans ce sens serait possible. N. Gobin soulève qu'en général les photocopiés sont à la charge du service et que le budget serait peut-être à créer à ce niveau-là.

Ce problème très urgent demande une solution le plus rapidement possible.

5. ELM de 4^{ème}, pourquoi le changement du nombre d'heures

Des heures ont été supprimées en ophtalmologie.... Cette remarque reste pour l'instant floue et demande une enquête pour la prochaine séance.

7. Clarification de "l'examen formatif" et des objectifs d'apprentissage de fin de 4^{ème} (notamment pour les étudiants partis en ERASMUS)

L'examen formatif se pratiquera en fin de cours-bloc. Cette évaluation, non sanctionnante, devrait permettre à l'étudiant d'avoir un feedback sur ce qu'il a acquis durant le cours-bloc.

Les objectifs d'apprentissage des cours-blocs de 4^{ème} seront mis sur le nouveau site Web de la Faculté de médecine de Lausanne (www.unil.ch/med) dans le courant du mois de février 2002.

Les ERASMUS doivent veiller eux-mêmes à acquérir à l'étranger la matière que les étudiants acquièrent à Lausanne.

8. Divers

G. Allenbach aurait aimé que le Prof. Bosman parle un peu du nouveau curriculum d'étude qui s'étudie actuellement à la CEP, mais il a dû s'absenter plus tôt de la séance et cette présentation est reportée à la prochaine séance.

La séance est levée à 14h00.

LE PRESIDENT :
Gilles Allenbach

LA SECRETAIRE :
Roxane Horisberger

Lausanne, le 8 janvier 2002/ rh
